

**Direction départementale des territoires
du Haut-Rhin**

Service eau, environnement et espaces naturels

Colmar, le

12 MARS 2020

**Projet d'arrêté prescrivant la destruction à
tir de l'ouette d'Égypte, de la bernache du
Canada, du ragondin et du rat musqué
dans le département du Haut-Rhin**

**Consultation du public
du 16/03/2020 au 7/04/2020**

La présente consultation du public concerne le projet d'arrêté préfectoral prescrivant la destruction à tir de l'ouette d'Égypte, de la bernache du Canada, du ragondin et du rat musqué dans le département du Haut-Rhin.

Ce projet intervient suite à la demande de l'office français de la biodiversité, service départemental du Haut-Rhin et à l'avis unanime exprimé par les membres présents de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage lors de sa session du 03 mars 2020.

La réduction des populations de ces espèces animales s'impose en raison de la présence avérée, croissante et envahissante de l'ouette d'Égypte, de la bernache du Canada, du ragondin et du rat musqué et des menaces que leur présence fait peser sur les écosystèmes, les habitats, les espèces locales et des dommages que ces espèces sont susceptibles d'engendrer à la biodiversité, au milieu naturel, aux espèces autochtones et aux productions agricoles dans le département du Haut-Rhin.

Ce projet est soumis à la consultation du public par mise en ligne sur le site internet de l'État.

Le public peut formuler ses observations :

- par voie postale, à la direction départementale des territoires du Haut-Rhin, service eau, environnement et espaces naturels, cité administrative, bâtiment tour, 3 rue Fleischhauer 68026 COLMAR Cedex,

- par courriel à : ddt-seeen-bncf@haut-rhin.gouv.fr

L'adjoint au directeur
chef du service eau, environnement
et espaces naturels

Pierre SCHERRER

